



Prolongation de l'appel à contribution Au cahier revendicatif des DS

Cet été **FO Justice PJJ section directeurs** a lancé une grande consultation des directeurs de service de la PJJ qui s'est déroulée sur trois mois et demi environ.

► Cette démarche, inédite par son envergure et sa portée, a permis de solliciter plus de 220 directeurs/trices de service de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour contribution au cahier de revendications au bénéfice des directeurs/trices de la PJJ. Nous avons reçu de nombreux retours qui nous ont permis d'alimenter les échanges avec le nouveau directeur de la PJJ, et qui ont permis également de formaliser les revendications découlant des préoccupations identifiées.

► Forts de ce succès et puisque nous avons reçu des demandes de personnes très intéressées par cette démarche mais n'ayant pas pu répondre y cet été, **nous vous proposons de continuer à nous faire des retours sur tous les enjeux pour lesquels il vous semble important d'attirer l'attention de notre administration** : statut et reconnaissance professionnelle, conditions de travail et moyens, organisation et fonctionnement, relations institutionnelles et partenariales, formation et accompagnement, difficultés administratives et techniques ou tout autre sujet important.

➤ **Vous pouvez nous faire vos retours :**

Par mail sur : fojusticepjjcadres@outlook.fr

Par téléphone au 06 15 69 41 56

Jusqu'au 15 novembre 2025

► C'est une opportunité pour vous de faire entendre vos difficultés, vos préoccupations et vos enjeux, et même vos propositions.

Vos contributions seront précieuses pour améliorer les conditions de travail de tous les directeurs et directrices de la protection judiciaire de la jeunesse.

FO Justice PJJ a à cœur de porter haut et fort la prise en compte des besoins essentiels des directeurs de la PJJ pour pouvoir exercer sereinement leur mission quel que soit le dispositif ou le lieu d'exercice. Nous remettrons le fruit de ces travaux à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse courant janvier 2026.

